

CHARTRE DU SAVOIR VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

Je sors dans le calme de la classe, je ne bouscule pas mes camarades,
 je vais aux toilettes,
 je me lave les mains,
 je rentre dans le calme dans la cantine,
 je m'installe dans le calme à ma table,
 Je viens avec mon assiette lorsque ma table est appelée.

Pendant le repas

Je me tiens bien à table,
 je goûte à tous les plats,
 je ne joue pas avec la nourriture et l'eau,
 je parle correctement à mes camarades sans crier,
 je reste assis à ma place
 je lève le doigt si je veux demander quelque chose,
 je respecte le personnel communal et mes camarades.

Après le repas

Je range mes couverts aux emplacements prévus et je nettoie la table,
 je range ma chaise en partant,
 je quitte la cantine tranquillement sans bousculer mes camarades.

Pendant la récréation

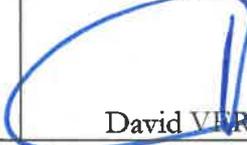
Je joue sans brutalité,
 je respecte les consignes de sécurité données par le personnel communal,
 je vais aux toilettes avant de rentrer en classe,
 je me mets en rang dès l'appel des instituteurs (trices).

Tout le temps...

Je respecte les règles et le bien-être de tous,
 je respecte le matériel et les affaires de mes camarades,
 je ne joue pas dans les toilettes,
 je dois mettre les papiers et déchets dans la poubelle,
 si je ne respecte pas ces règles,
 Je sais que le personnel communal pourra signaler mon comportement
 à mes parents et aux élus de la commune
 et je risque les sanctions prévues au règlement du temps d'accueil périscolaire.

Le personnel communal s'engage à entourer les enfants dans un esprit de convivialité et de respect,
 la municipalité s'engage à proposer des repas équilibrés, confectionnés sur place,
 dans un environnement calme et sécurisé.

Nom et Prénom de l'enfant :

<i>Signature de l'élève et des parents ou représentants légaux</i>	<i>Signature de l'agent en charge des services périscolaires</i>	<i>Signature de l'élú en charge des affaires scolaires</i>
	 Nadège Claude	 David VERGNAUD